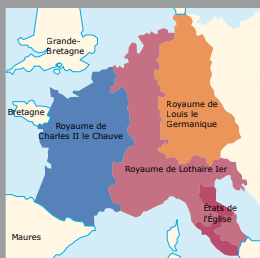


IX<sup>E</sup> SIÈCLE

843

Le traité de Verdun



800

Charlemagne sacré empereur d'Occident par le pape Léon III



813

Concile de Tours, l'homélie sera dite en langue vulgaire (le futur français) et non en latin.

814

Règne de Louis le Pieux



842

Serments de Strasbourg, acte de naissance de la langue française

843

Traité de Verdun, l'empire de Charlemagne est partagé en 3 royaumes (Francie occidentale à Charles II le Chauve, Francie médiane à Lothaire I<sup>er</sup>, Francie orientale à Louis II le Germanique. Ce partage permet un meilleur exercice du pouvoir et resserre les liens de fidélité entre les princes et les rois.



843-888

Période d'émergence et de renforcement des petits royaumes. Les princes dominent en frappant monnaie, en mettant en place des péages, en réalisant des fortifications.

X<sup>E</sup> SIÈCLE

Le royaume des Francs au début du règne d'Hugues Capet



Les principautés

ou petits royaumes progressent dans la préfiguration du système féodal, et affaiblissent ainsi la domination royale.

909

Fondation de l'abbaye de Cluny



943

Hugues le Grand (père d'Hugues Capet) devient duc des Francs.

954

Lothaire règne sur la Francie occidentale



978

Conflit entre Lothaire et l'empereur romain germanique Othon II

987

Sacre d'Hugues Capet



800



843

La Provence est comprise dans la Lotharingie.

855

Création du Royaume de Bourgogne qui comprend la Provence pour Charles de Provence (fils de Lothaire I<sup>er</sup>)

888

La Provence est devenue un petit royaume indépendant

879

L'éclatement de la Lotharingie permet la naissance du royaume de Provence. Boson (beau-frère de Charles le Chauve) est sacré roi de Provence à Valence

890

Les Sarrazins installent une base au Freinet en Provence

900

Le pouvoir royal est en crise, les principautés s'imposent, la multiplication des châteaux partout y compris en Provence participe à l'affaiblissement du pouvoir central.

924

Raids hongrois en Provence et dans la vallée du Rhône

934

Création du royaume d'Arles

947

Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne et Provence, commence à rétablir l'ordre dans le pays ravagé.

972

Reconquête de la Provence par Guillaume (d'Arles) le libérateur

973

La Provence expulse les derniers Sarrazins (La Garde Freinet).

977

Tous les territoires situés entre Toulon, Ceyreste et la Sainte Baume sont attribués, suite à un partage, aux vicomtes de Marseille.

La Provence

est saccagée de l'Estérel au Brusuc. Dépeuplée, elle n'a plus de maîtres. Puis, on note la présence des vicomtes de Marseille à Toulon, de la maison de Fos à Hyères, des seigneurs des Baux à Rians, des seigneurs de Châteaurenard vers Brignoles qui contribueront à l'émission de l'autorité royale.

800

LE POUVOIR APPARTIENT DÉJÀ À QUELQUES HOMMES FORTS (COMTES, VICOMTES, DUCS...)



972

Reconquête par le comte Guillaume le libérateur de toute la région. Construction d'Ollioules

Le territoire du **Beausset** est donné à Pons I<sup>er</sup> (évêque de Marseille) par les vicomtes de Marseille.

Le territoire du **Castellet** est donné à Guillaume vicomte de Marseille avec le chemin public de Toulon à Marseille comme limite avec la Cadière.

977

**À La Cadière :** Mention de l'église de Saint-Damien, installation en 988 du prieur de Saint-Damien

984

Le territoire de **Riboux** appartient aux vicomtes de Marseille. **Signes**, première mention lors d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Établissement du village au lieu-dit Châteaueux

993

**La Cadière** est un territoire géré par les vicomtes de Marseille, la population est regroupée autour du château et la Cadière comprend le territoire des actuelles Bandol et St-Cyr-sur-Mer.

